



Photo D. RATURAT ©



2002 - A. LEHELON ©

Année 2002 - Numéro 3

Octobre 2002

Magazine d'information et de liaison édité par :

Association Protectrice du Saumon Loire-Allier

Fondée en 1946 - Agréée au titre de l'environnement en 1999

Directeur de Publication Paul Brunet - Dépôt légal en Préfecture du Puy de Dôme

Siège Social : 2, Chemin des Coustilles 63340 Le Breuil sur Couze © APS 2002 - Droits réservés

Dans ce numéro :



Bouchon vaseux...
Le syndrome



Comité de
Restauration
de la
Rivière Etchemin



Irlande :
Pêche Professionnelle,
le pillage peut
continuer !!!



Le tissu associatif fait de nous
des acteurs indispensables,
et incontournables ...

Le Mot du Président...

L'unification associative du 24 mars 2002 doit nous amener à une politique plus active sur des propositions d'actions et à une communication plus soutenue par le canal de notre bulletin « SAUMON D'Auvergne ».

✓ Une proposition d'action plus active auprès des services tels que le Conseil Supérieur de la Pêche (C.S.P.), l'Association Loire Grands Migrateurs (LOGRAMI).

Fondée en 1946, notre association agréée par le Ministère de l'Agriculture travaillait en étroite collaboration avec les « Eaux et Forêts ». Aujourd'hui, le C.S.P. dépendant du Ministère de l'Écologie et du développement durable œuvre dans le même sens, ainsi que LOGRAMI. Ils reçoivent nos suggestions, nos propositions

d'action en faveur du saumon.

✓ Que nous reste-t'il ... ?

Notre engagement, notre connaissance du milieu, notre disponibilité.

Le milieu associatif fait de nous des acteurs indispensables, incontournables. A nous d'être plus attentifs sur les décisions ou actions en cours et à venir, de faire valoir observations ou suggestions s'il y a lieu.

L'organisme qui sied est sans contexte la commission migrateurs réactivée par la Fédération départementale du Puy de Dôme, que nous remercions pour son organisation annuelle. Elle permet sans prise de décision, de réunir tous les acteurs concernés par la restauration de l'axe Loire-Allier, et de débattre très librement les problèmes posés.

✓ Une Communication plus soutenue par le bulletin « SAUMON D'Auvergne ». Pour que vive ce bulletin, une commission a été mise en place. Son contenu sera très axé sur l'interne (actions et vie de l'association) avec en complément des comptes rendus des services précités (C.S.P., LOGRAMI, ...) Destiné à l'ensemble de nos adhérents, il sera également diffusé en haut lieu, aux services de décision.

Confiant dans notre nouvelle équipe, c'est avec optimisme que nous allons poursuivre les actions de restauration du saumon de la rivière Allier.

Le Président
Paul BRUNET



Le saumon un patrimoine, une valeur pour l'Auvergne

Bouchon vaseux... Le syndrome



L'estuaire de la Loire... système aléatoire et évolutif

➤ Description physique :

Le bouchon vaseux de l'estuaire ligérien est un système aléatoire et évolutif. Sa densité et son homogénéité n'ont pas la même valeur selon que le débit du fleuve est de 3 000 m³ sec. ou de 9 000 m³ sec. Bien sûr, ses effets sont différents selon que la température de l'eau est basse ou élevée.



ST NAZAIRE, le pont sur l'estuaire ligérien

➤ Une grave nuisance...

Un système aléatoire et évolutif comme celui de la Loire, ne peut en aucun cas générer une situation constante et prévisible à long terme. Il s'agit là d'une loi mathématique incontournable.

Or en dépit de ce fait bien établi, la différence annuelle du nombre de saumons remontants l'Allier reste dans une fourchette de 250 à 500 individus. Ceci constitue une situation constante incompatible avec les fluctuations du bouchon vaseux, qui ne se reflètent pas sur le nombre de saumons adultes qui réussissent à le traverser.

Instruit de ce phénomène, il faut rechercher ailleurs la source de ce

problème qui se répète dans le même ordre d'importance années après années, quel que soit le niveau d'eau ou l'importance du bouchon vaseux. Il n'en demeure pas moins **une grave nuisance commune à tous les estuaires**. (Celui de la Gironde draine toutes les pollutions de la région Toulouse Aquitaine, une des plus industrialisées et cultivées de France. Pourtant les saumons y passent de plus en plus nombreux)

➤ Relation de cause à effet !

Dans la recherche d'une cause à effet pouvant expliquer la persistance de cette situation, la première idée qui vient à l'esprit est la qualité génétique des saumoneaux issus de parents « enfermés » (cycle complet en eau douce). En effet, le faible retour de poissons adultes dans l'Allier correspond à l'utilisation de ces poissons comme agents de repeuplement. Précédemment à ces opérations des instances officielles les alevinages menés par l'A.P.S. à partir de parents sauvages avaient été couronnés de succès par une augmentation substantielle des captures. Par contre nous constatons qu'après quinze ans d'alevinages avec les saumons d'Augerolles, la rivière Sioule enregistre un retour annuel incompatible avec l'importance des déversements.

➤ Pseudonyme « Truite de mer »...

Pour bien comprendre le mécanisme des migrations et de ses obstacles, il faut savoir que même dans leur milieu naturel, chaque couple de géniteurs sauvages produit 65% de sujets à maturité sexuelle précoce. Ce sont les tacons mâles non smoltifiés que l'on voit sur les frayères déposer leur sperme sous des femelles cent fois plus grosses qu'eux. Ce sont aussi les grises qui reviennent frayer après un seul hiver de mer (on les appelle aussi madeleineaux parce

qu'ils faisaient leur apparition vers Brioude vers la Sainte Madeleine le 12 juillet). Ces derniers sont des poissons à maturité sexuelle hâtive mais à migration tardive. Ils arrivent en juillet dans toutes les rivières de l'Atlantique nord, et c'est là le malheur des poissons de Loire/Allier. Se présentant à l'estuaire en mai, ils ne trouvent pas la fourchette de température favorable à leur migration (qui se situe entre 10 et 19° C.). Ils se heurtent alors à un mur thermique infranchissable. Autrefois très nombreux dans l'Allier, ces poissons ont pratiquement disparus depuis le réchauffement des eaux de la Loire par les centrales nucléaires. Les quelques survivants se font capturer par la pêche commerciale sous le pseudonyme de « **Truite de mer** ».

➤ Le nœud du problème...

Lorsque l'on fabrique des géniteurs « enfermés » en leur faisant accomplir contre nature le cycle vital complet en eau douce, ces poissons frayent artificiellement pour la première fois à l'âge trois ans sous forme de grises enfermés. Ils n'ont donc pas subi la sélection naturelle imposée par la migration en mer, qui seule permet aux meilleurs sujets de se reproduire. Ainsi, les géniteurs « enfermés » ne sont pas autre chose que des poissons à maturité sexuelle précoce. Ils sont donc précisément de la catégorie de sujets qui ne pourra pas revenir dans l'Allier.

L'exemple de la Dordogne confirme la réalité du problème. Restaurée à partir de géniteurs sauvages de Loire/Allier et du Québec, donc de la même famille. La population saumon de la Dordogne atteint les millions de sujets dont 350 sont de grands saumons, et le reste des madeleineaux. La proportion est dans les normes. La seule différence entre le nombre de grises qui remontent la Dordogne et celui de l'Allier c'est la température de l'eau. La Dordogne est plus froide en mai et juin, les poissons n'ont donc pas à y affronter les rejets de 140 000 000 m³ d'eau chaude qui se déversent annuellement dans le bassin de la Loire.



Saumon



Truite de mer

Pêche Professionnelle Irlandaise, Le pillage peut continuer !!!

Le N.A.S.F. (*) fait pression pour que le gouvernement Irlandais stoppe la pêche commerciale des saumons sauvages à l'ouest de l'Irlande.



• 200 000 Saumons détruits !

Les retours officiels montrent que 700 km de filets ont pris en à l'ouest de l'Irlande, plus de 200 000 saumons en 2001. Les instances Irlandaises ont admis qu'un nombre importants de poissons ne sont pas déclarés !

Le N.A.S.F. (*) pense que les captures sont proche de 400 000 saumons. Cet hiver à Galway (Irlande) devant Orry Vigfusson (N.A.S.F) les responsables irlandais ont déclaré qu'ils allaient prendre des mesures pour fixer les quotas de capture. Le N.A.S.F. (*) espérait une fermeture de cette pêche jusqu'à une restauration complète de toutes les rivières à saumon d'Europe. Cependant les scientifiques irlandais on conseillé de réduire simplement l'exploitation commerciale de 40 %.

• Décision ahurissante...

Franck Fahey, ministre de marine et des ressources naturelles vient de faire connaître la décision du gouvernement :

-Des quotas seront introduits dans seulement 9 des 17 zones de pêche aux filets dérivants et répartis selon les chiffres suivants :

- 3 zones verront leurs quotas réduits de 15%
- 3 zones de 10 %
- 3 zones de 5%

- Les 8 autres zones sont autorisées quant à elles à prélever sans restriction .

L'exécution et le contrôle de ces quotas sont eux mêmes aléatoires.

• Gaspillage et perte de temps !

Pendant 2 ans le N.A.S.F. a travaillé avec les pêcheurs commerciaux, les scientifiques et monsieur Fahey pour instituer un programme de quotas dans un but conservatoire de l'espèce. Tout ce travail a donc été un gaspillage de temps et d'argent. Le gouvernement irlandais avait déclaré qu'il voulait restaurer son tourisme pêche. Non seulement il a échoué sur ce point mais il s'est montré injurieux vis à vis des pays qui prennent des mesures conservatoires pour le saumon.

Par ailleurs dans ces captures, les irlandais ne prennent pas en compte le fait que tous les poissons capturés dans leurs filets ne proviennent pas uniquement des eaux irlandaises. En effet parmi ces



milliers de saumons, qui périssent sur leur route de retour vers leurs frayères d'origine, des migrants provenant du sud et du sud ouest de l'Angleterre, du Pays de Galles, de France, d'Espagne, du Portugal, et d'Allemagne sont massacrés.

Maintenant la plus grande inquiétude est que le Groenland et les Féroé, qui ont stoppé (en partie) leurs pêches commerciales dans le but de restaurer les stocks, reviennent sur leur décision. En effet, pourquoi sauver des saumons s'ils ne peuvent pas retourner dans leurs rivière d'origine ? L'égoïsme et la courte vue du gouvernement irlandais pourrait avoir de graves conséquences sur l'avenir du saumon !

Louis SAUVADET

Sources : *Trout and Salmon février et mai 2002*

(*) N.A.S.F. : North Atlantic Salmon Fund



Malgré l'alerte les filets poursuivent leur destruction massive de saumon...

Le Comité de Restauration de la Rivière Etchemin - Québec



Pour mieux et bien connaître nos amis québécois qui sont engagés avec force et volonté dans cette restauration, nous vous proposons d'aborder le contenu des chapitres constituant la plaquette du Comité.

L'HISTORIQUE DU C.R.R.E.

Le Comité de restauration de la rivière Etchemin (C.R.R.E.) est né le 17 mars 1993 d'une idée audacieuse, voire téméraire de ses membres fondateurs : restaurer la rivière Etchemin en rétablissant la qualité de son milieu aquatique et de ses habitats fauniques dans le but d'y réintroduire le saumon atlantique après presque 200 ans d'absence.

La restauration d'un milieu naturel et de sa faune est une mission ardue. C'est néanmoins celle que s'est donnée le C.R.R.E. jugeant que cela constitue une condition nécessaire pour améliorer les conditions de vie des générations présentes et futures.

La rivière Etchemin est située sur la rive Sud du Saint Laurent. Divers documents historiques font état de la présence du saumon atlantique dans cette rivière au 19^{ème} siècle. Elle fut considérée jadis comme une célèbre rivière à saumons. L'Etchemin prend sa source à Saint Luc de Bellechasse près de la frontière américaine et se jette 130 km plus loin dans le fleuve Saint Laurent, à la hauteur de Saint Romuald. Elle baigne sur son parcours onze municipalités riveraines, mais une trentaine font partie de son bassin versant.

C'est un cours d'eau d'importance moyenne dans la région administrative de Chaudière - Appalaches tant en ce qui concerne le développement social que le développement économique. A cet effet, la documentation connue concernant la présence du saumon atlantique dans la rivière Etchemin évoque qu'avant la colonisation, elle servait aux peuples autochtones comme voie de transport et de communication et pour leur alimentation.

Dès le début de la colonisation, elle a permis d'assurer une économie prospère. Elle a été le témoin de l'évolution des activités humaines (pêche, agriculture, forêts : moulins à scie et flottage des bois, électricité, tourisme... etc.) et son importance comme source de nourriture pour les colons est soulignée. Autrefois, le saumon se prenait en grande quantité dans cet axe fluvial. La construction d'un moulin à scie et de barrages, le flottage des bois, et diverses



Brèves !



Parties civiles

• Par l'intermédiaire de Maître Doucet notre avocat, l'APS s'est constituée partie civile dans deux affaires concernant la capture et la conservation d'un saumon par un professionnel et les pollutions récurrentes sur la Sioule par SARIA la société d'équarrissage de BAYET (03). Des dommages et intérêts conséquents ont été demandés dans cette dernière affaire. Le jugement a été mis en délibéré pour la mois de novembre 2002. Affaire à suivre...



Site Internet

• L'A.P.S. sera prochainement sur Internet. Le site est en cours de construction. Son adresse sera communiquée dans un prochain numéro de « Saumon d'Auvergne ». Vous pourrez y retrouver un nombre important et varié de rubriques.

Montaison 2002

En 2002 il est passé **517** saumons à VICHY (au dernier relevé d'octobre 2002)

pollutions d'origine industrielle, agricole et urbaine ont eu raison de lui et entraîné sa totale disparition.

Depuis, cette époque, seulement quelques poissons peuvent être pris près de l'entrée de la rivière, mais ils ne peuvent plus remonter son cours comme avant.

Paul BRUNET.

► Il est bon de rappeler qu'une charte de jumelage a été signée récemment entre nos deux associations. Dans notre prochain numéro sera abordé la mission du C.R.R.E.

► N.D.L.R. - Le Comité de restauration de la rivière Etchemin est jumelé avec l'Association Protectrice sur Saumon depuis le 16 août 2001.





Photo G.N. CHAUMONT

1953 - alevins de saumons québécois à la pisciculture de Saint Genès, près de RIOM

Le 17 Mai 2002 à 15 heures, la température de l'Allier au barrage de VICHY était de 22° C. En ajoutant à cela les 4° degrés des centrales nucléaires la raréfaction de l'oxygène dissout met les salmonidés en détresse respiratoire et ferme définitivement la porte aux migrations amont.

Les grands saumons de deux ans de mer et plus n'ont pas à souffrir de la nuisance des rejets d'eau chaude. Se présentant à l'estuaire de la Loire en décembre et janvier, au moment où le débit et la masse frigorifique de l'axe Loire/ Allier sont très supérieurs aux déversements caloriques, ce qui crée une situation plutôt favorable à la migration. C'est donc la reproduction des grands saumons sauvages conditionnés qu'il faut favoriser et non pas celle des géniteurs « enfermés » dont l'exploitation à Augerolles pendant vingt-cinq ans s'est soldée par un échec, malgré un

moratoire de huit ans sur la pêche. Ce n'est pas avec le transfert à Chanteuges d'une méthode qui a fait faillite que l'on améliorera la situation.

➤ **Les nécessités de Chanteuges...**

Pour opérer à pleine capacité et produire 3 000 000 d'œufs embryonnés, la salmoniculture de Chanteuges à besoin d'une banque de géniteurs sauvages de 600 individus mâles et femelles. Or, en autorisant la capture de 40 saumons sauvages par année, LOGRAMI et le C.S.P., condamnent Chanteuges à attendre 15 ans pour rassembler le matériel génétique indispensable à une opération efficace, et cela sous le prétexte de protéger une « souche Allier » qui n'existe plus. Il faut savoir que de 1946 à 1951, lors du premier effondrement de la population saumon de Loire - Allier, par suite des effets conjugués de 111 pêcheries en Loire et de la mise en eau catastrophique du barrage de Poutes, cinq ans plus tôt en 1941, l'A.P.S. a déversé dans l'Allier 600 000 alevins de saumons originaires de la mer baltique, dont les œufs ont été importés du Danemark par la pisciculture d'Humingue (Bas-Rhin) et incubés à Riom à



Photo G.N. CHAUMONT

Avril 1958 déversement dans l'Allier, d'alevins de saumons en provenance du Danemark (originaire de la Baltique)

Faidez les actions en faveur du saumon atlantique Loire Allier

Faitez adhérer à l'Association Protectrice du Saumon.



2002 - A. LEHELON ©

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : ☎ :

Membre adhérent..... : 18 € Membre sympathisant: 23 €

Membre bienfaiteur: 30 €

Ci joint la somme de €

Par chèque bancaire chèque postal autre

À l'ordre de l' Association Protectrice du Saumon Loire-Allier

A M. Jacques CHABRIER, trésorier - 6, rue des Lilas 03260 SAINT GERMAIN DES FOSSES

Ou à M. Guy AUGRANDENIS, trésorier Adjoint - 3, rue des Grises - 63570 LA COMBELLE

➤ La carte de membre me sera envoyée à réception directement à mon adresse



Photo JL LECHELON ©

Stratégie plus agressive...
600 géniteurs sauvages en 3 ans à Chanteuges !!!

la salmoniculture du parc du Moulin créée par Joseph Chaumont en 1929. Puis de 1952 à 1962, ce fut le tour de 1 200 000 œufs de saumons québécois, **cadeau du Québec à l'APS**, également déversés dans l'Allier. Ensuite de 1970 à 1975, un autre million d'œufs québécois a été envoyé de Tadoussac par Yvan Turgeon à la pisciculture de Mme Michard à Puy Guillaume, et partagés avec la Dordogne. A cela, il faut ajouter les « Salmo anadrome » Polonais de 1955, plus 200 000 alevins écossais importés par le C.S.P. Cet organisme a également déversé 2 000 alevins du gave dans la Gartempe.

Une analyse d'ADN effectuée par le Dr. Davidson en 1992, à partir d'échantillons de sang prélevés sur des parents de géniteurs enfermés à Augerolles, a montré que 15 % des saumons de l'Allier portent la trace du génotype 3

américain et qu'aucune autre rivière européenne ne possède cette caractéristique.

Aujourd'hui, il reste un reliquat résiduel de 400 saumons dans l'Allier, qui ose affirmer que la pseudo « souche Allier » existe encore... ? Ceux qui le prétendent ne connaissent pas l'histoire du saumon de l'Allier.

La population de saumon Loire / Allier est en réalité une population mixte. Reconstituée à partir de sujets exogènes, ce n'est pas plus mauvais puisqu'elle existe et quelle peut-être utilisée massivement à Chanteuges sans risque de préjudices rémanents, du fait que la totalité de la progéniture retourne à la rivière mère.

En étalant la capture de géniteurs sauvages sur 15 ans, les risques sont énormes, car la durée opérationnelle d'un géniteur reconditionné ne dépasse pas cinq ans et qu'à partir de la 6^{ème} année, il faudra doubler le nombre de captures pour remplacer les poissons morts ou réformés. Il faudra ensuite tripler ce nombre après la 11^{ème} année. Tout cela à condition que la population saumon de l'axe Loire - Allier double tous les cinq ans, ce qui est peu probable compte tenu des résultats obtenus par le passé avec les géniteurs enfermés qui resteront les principaux reproducteurs pendant tout ce temps là.

➤ Une stratégie plus agressive...

Afin d'obtenir des résultats concrets dans un moindre délai, la stratégie idéale consiste à réunir les 600 géniteurs sauvages en l'espace de 3 ans. Ainsi, dès la quatrième année la progéniture de 600 saumons sauvages reconditionnés viendra s'ajouter à celle des 500 autres laissés dans la rivière pour frayer naturellement. De cette façon, toute l'opération se déroule à l'intérieur d'un seul cycle de cinq ans, ce qui permet d'opérer des captures à seule fin de remplacer les mortalités et de maintenir les effectifs au bon niveau.

Guy - Noël CHAUMONT

Pêcheurs qui lisez ces lignes, conservez-les précieusement, ... nous aurons sûrement l'occasion d'y revenir.

AU FIN PECHEUR

pour toutes les pêches, **Jean-Paul GOUTTE - QUILLET**

A75 sortie 1 direction CURNON (Près de Ciné Dôme)

88 avenue Ernest Cristal - 63170 AUBIERE

☎ 04.73.28.90.51

PARKING GRATUIT !

